



Réseau des conseils régionaux de la culture du Québec

Communiqué

Pour diffusion immédiate

Élections 2014 Le RCRCQ propose 2 priorités pour soutenir la vie culturelle en région

Trois-Rivières, le 27 mars 2014 – À la troisième semaine de la campagne électorale, le Réseau des conseils régionaux de la culture du Québec (RCRCQ) invite les partis à se prononcer sur des enjeux culturels et interpelle les formations politiques en lice pour soutenir le développement artistique et culturel partout dans les régions du Québec. À cet égard, le Réseau propose deux priorités d'interventions, soit de mettre en place un modèle de financement durable des organismes culturels et des arts vivants et de faire de la citoyenneté culturelle des jeunes un enjeu de société.

La culture s'impose aujourd'hui plus que jamais comme un facteur névralgique de la vitalité des régions du Québec. Cet élément déterminant au plan de la qualité de vie est également un moteur économique important et sous-estimé qui génère plus de 120 000 emplois et contribue à plus de 12,5 milliards¹ du PIB du Québec. Les arts et la culture constituent aussi la base même de l'industrie touristique avec les nombreux musées, salles de spectacle, lieux de patrimoine, festivals et manifestations artistiques.

Fondamental pour la société et l'identité québécoise, le secteur est confronté à de nombreux défis et enjeux. De ce nombre, le RCRCQ a identifié deux priorités absolues d'intervention pour le gouvernement du Québec.

Soutenir la vitalité des régions

Partout dans les régions du Québec, les artistes et les organismes développent une offre culturelle riche et diversifiée pour les citoyens. Pour ce faire, le milieu doit non seulement faire preuve de créativité dans ses propositions à la population, mais aussi dans sa gestion. Depuis plus d'une dizaine d'années, le financement public de base du secteur stagne et s'effrite au rythme de l'inflation. Devant cette situation, le milieu s'est relevé les manches et a multiplié ses sources de revenus. Autofinancement, développement du marché touristique, philanthropie, commandites privées sont quelques-unes des avenues empruntées. Le milieu est maintenant arrivé à la limite de cette logique. En région, sans siège social de grandes entreprises, avec un marché en pleine mutation faisant notamment face aux défis du numérique, et avec comme toile de fond une économie morose, l'aide de l'État québécois est plus déterminante que jamais pour la viabilité des organisations et la vitalité des arts vivants.

Dans ce contexte, le RCRCQ demande au prochain gouvernement qui dirigera le Québec de mettre en place un modèle de financement durable dans lequel l'investissement de l'État est adéquat et soumis à un système d'indexation. Cette approche qui respecte une règle fondamentale de l'économie permettrait d'éviter d'étioler le soutien aux artistes, aux organismes et aux entreprises artistiques en les plongeant artificiellement dans des crises aussi prévisibles que néfastes à la fois pour leur viabilité et pour le développement artistique et culturel du Québec.

¹ En 2013, industries de l'information et industries culturelles : 10 milliards - Arts, spectacles et loisirs : 2,5 milliards



Réseau des conseils régionaux de la culture du Québec

Faire de nos jeunes des citoyens de la culture

Les effets bénéfiques de l'éducation aux arts et à la culture sur la réussite et la persévérance scolaire, de même que sur le développement global de l'enfant, sont reconnus par la communauté scientifique. Ces effets sont permanents et se manifestent tout au long de l'existence : il existe un lien fort entre l'éducation aux arts et à la culture pendant l'enfance et un ensemble d'indicateurs d'intégration sociale à l'âge adulte : taux de diplomation post-secondaire, employabilité, engagement civique, participation aux élections, etc. En deux mots, les arts et la culture forment des citoyens plus créatifs et plus aptes à relever les défis de la condition humaine et de la vie en société.

Devant ce constat, le RCRCQ invite le prochain gouvernement qui dirigera le Québec à faire de la citoyenneté culturelle des jeunes un enjeu de société. Dans cet esprit, le réseau invite le gouvernement du Québec à participer avec lui à une vaste réflexion sur le sujet et à doter le Québec d'un plan d'action sur dix ans pour faire en sorte que nos jeunes soient de plus en plus en contact avec notre culture durant tout leur parcours de vie.

Les conseils régionaux de la culture

Les quatorze conseils régionaux de la culture regroupent les personnes et les organismes qui contribuent à la vitalité artistique et culturelle de leur région. Ils réalisent les mandats qui leur sont confiés par le milieu culturel et par le ou la ministre de la Culture et des Communications du Québec. Les conseils de la culture visent à favoriser le développement artistique et culturel régional par une concertation de ses membres qui conduit à des actions de sensibilisation, de représentation, de promotion et de développement. De plus, ils assument un rôle-conseil auprès des différents partenaires dans le but d'assurer la défense des intérêts artistiques et culturels de leur région. Interlocuteurs privilégiés du gouvernement du Québec et des conférences régionales des élus, les conseils régionaux de la culture interagissent avec les instances municipales et régionales pour le développement des arts et de la culture sur leur territoire.

- 30 -

Source

Nathalie Girard
Culture Mauricie
819-374-3242, poste 231

Information et entrevue

Éric Lord
Président du RCRCQ
819-374-3242, poste 232